

Négocier, réviser, dénoncer les accords collectifs

Objectifs

- Connaître les conditions de validité, de révision et de dénonciation des accords collectifs
- Valider les procédures de mise en œuvre
- Eviter les risques juridiques en lien

Public

Dirigeant, DRH, RRH, Responsable des relations sociales, Juriste Avoir à négocier, réviser ou dénoncer des accords dans son entreprise en droit social

Pré-requis

Avoir à négocier, réviser ou dénoncer des accords dans son entreprise

Programme

1/ Présentation du cas pratique servant de trame à l'atelier

2/ L'environnement de ces notions :

- Hiérarchie des normes
- Les parties contractantes
- Le contenu de l'accord : préambule, calendrier, clause de suivi
- Les conditions de validité des accords
- La durée des accords
- La publicité des accords

3/ Caractéristiques de chacune des notions (révision, dénonciation,...) et procédures

- Révision
- Dénonciation
- Mise en cause

4/ Conséquences et risques attachés (ex : avantages acquis)

==> **Nous vous remercions de nous communiquer au préalable vos questions, suggestions ou interrogations sur ce thème.**

Méthodes pédagogiques

- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les pratiques et problématiques des stagiaires
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Diffusion d'un support PPT
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

Suivi et évaluation des

résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Nous contacter

Durée

1 demi-journée, soit 4 heures de formation

Intervenant(s)

Astrid FEUILLET,